

UNIVERSITE PARIS 8

UFR 4

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

LICENCE DE SOCIOLOGIE

ANNEE 2010 / 2011

Informations sur l'organisation pédagogique

Présentation de la licence de sociologie : organisation & contenus

1. Présentation générale
 - 1.1. Objectifs et débouchés de la formation
 - 1.2. Schéma général des études universitaires (LMD)
 - 1.3. Organisation du cursus : un semestre d'orientation et cinq semestres de formation
2. Structure et contenus de la licence de sociologie
 - 2.1. La majeure de sociologie
 - 2.2. Les demi-mineures
3. Organisation du cursus
 - 3.1. L'organisation semestrielle
 - 3.2. Modalités de passage en L2 et L3
 - 3.3. Progression pédagogique semestrielle
- 4 – Intitulés et horaires des enseignements assurés par le département de sociologie
 - 4.1. Semestre 1 : semestre d'orientation
 - 4.2. Semestre 2
 - 4.3. Semestre 3
 - 4.4. Semestre 4
 - 4.5. Semestre 5
 - 4.6. Semestre 6

Formalités administratives et pédagogiques & calendrier

1. Conditions d'accès
 - 1.1. Inscription en L1
 - 1.2. Inscription en L2
 - 1.3. Inscription en L3
2. Equivalences
 - 2.1. Retrait du dossier
 - 2.2. Dépôt du dossier
3. Mobilités étudiantes internationales
 - 3.1. Le programme européen : Erasmus
 - 3.2. Les programmes américains : MICEFA et CREPUQ
4. Formalités d'inscription aux enseignements choisis
 - 4.1. Pré-inscriptions et inscriptions dans les EC de sociologie
 - 4.2. Formalités administratives auprès du secrétariat
5. Règles de scolarité concernant le contrôle des connaissances et la validation du cursus
6. Délivrance des diplômes
 - 6.1. Délivrance du diplôme de Licence de sociologie
 - 6.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie
7. Calendrier universitaire 2010-2011

*LES EMPLOIS DU TEMPS DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE

L1, L2, L3.

*LES EMPLOIS DU TEMPS DE LA MINEURE ET DU PARCOURS

D'ANTHROPOLOGIE (2^{ème} semestre 2011)

Informations sur l'organisation pédagogique

RESPONSABILITES

Responsable du département de sociologie : Claude DARGENT

Responsables de la Licence de sociologie : Nicolas JOUNIN & Marie MÉNORET

Responsables des relations internationales : Ingolf DIENER & Claire LEVY-VROELANT

Président du jury de Licence : Charles SOULIÉ

Responsables des équivalences : Claudette LAFAYE (diplômes université française) & Corinne DAVAULT (diplômes étrangers)

SECRETARIATS

Secrétariat de la Licence :

Patricia EBRING

Bureau B – 349

Tel : 01 49 40 68 26

E-Mail : patricia.ebring@univ-paris8.fr

Josette DESVOIS

Bureau B – 349

Tel : 01 49 40 68 19

E-Mail : jdesvois@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences :

Céline LECOMTE

Bureau B – 348

Tel : 01 49 40 68 18

E-Mail : celine.lecomte@univ-paris8.fr

SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

www.univ-paris8.fr/sociologie/

PERMANENCES DES RESPONSABLES DE LA LICENCE

A partir du 20 septembre 2010

-Nicolas Jounin : le lundi, mercredi, jeudi & vendredi, sur rendez-vous.

-Marie Ménoret : le mardi, mercredi & jeudi, sur rendez-vous.

Présentation de la licence de sociologie :
organisation & contenus

1. Présentation générale

1.1. Objectifs et débouchés de la formation

Objectifs

La licence de sociologie propose un enseignement basé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes – fondateurs et contemporains –, le travail de terrain et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent à initier les étudiant.e.s aux principaux concepts des sciences sociales et à leur permettre de les utiliser dans de nombreux domaines de la sociologie. Cette formation s'accompagne également d'un intérêt majeur en faveur des différentes approches méthodologiques qui fondent cette discipline. L'enseignement dispensé vise à assurer l'équilibre entre les deux formes principales d'enquête : l'enquête par questionnaire et l'enquête qualitative de terrain.

La licence, ainsi, donne de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, de manière systématique et raisonnée, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Les compétences et les qualités développées en licence sont appréciées dans de nombreux contextes de travail en dehors de l'Université. Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, construire une démonstration fondée sur des hypothèses bien construites, mais aussi conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires : ces qualités et ces savoir-faire sont demandés par toutes sortes d'institutions, dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social...

À l'issue de la licence, plusieurs options sont donc envisageables. Parmi celles-ci : poursuivre ses études en master ou se présenter à des concours (métiers du social, concours de la fonction publique etc.).

Poursuite d'études et/ou débouchés professionnels

Les étudiant.e.s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters recherche et professionnel proposés par notre département, dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales. Elles/ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Education Nationale (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique, etc).

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales... Ils/elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs classiques que des nouveaux métiers du développement social urbain. Ceux-ci connaissent en effet une forte croissance dans les collectivités locales, les transports urbains, le secteur du logement social, le milieu associatif : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc.

1.2. Schéma général des études universitaires (LMD)

La licence de sociologie est constituée de trois niveaux (ou trois années) : L1, L2 et L3. Le terme « licence », depuis 2004, fait référence aux trois premières années d'études universitaires. En effet, depuis cette date, l'Université française est entrée dans le système LMD (ou 3/5/8 : Licence = Bac +3 / Master = Bac + 5 / Doctorat = Bac + 8). Cette architecture des études s'articule aujourd'hui autour de trois grades ou niveaux de sortie :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les enseignements sont semestrialisés. Cela signifie concrètement que, chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Par convention, on dit que le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2 ; le niveau L2 des semestres S3 et S4 ; et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Un cours semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines). Au sein du département de sociologie, un EC peut correspondre à 4, 5 ou 6 crédits selon les cas. Ces crédits sont des crédits européens appelés ECTS, abréviation de *European Credits Transfer System*.

Chaque semestre représente 30 crédits ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger. La Licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent (voir l'information sur validation des études à la fin de la brochure).

1.3. Organisation du cursus : un semestre d'orientation et cinq semestres de formation

Les six semestres de la Licence de sociologie se composent de deux périodes distinctes :

- un premier semestre dit d'**orientation**
- cinq semestres dits de **formation**

Les enseignements du semestre d'orientation comportent 6 Éléments Constitutifs (EC) :

- ➔ 1 EC « Genèse des sciences sociales »
- ➔ 1 EC « Étapes du changement social »
- ➔ 1 EC « Présentation des méthodes des sciences sociales »
- ➔ 1 EC « Introduction à la méthode et au cursus universitaires »
- ➔ 2 EC de « Professionnalisation » (enseignement linguistique et informatique)

Au terme du semestre d'orientation, les étudiant.e.s peuvent se réorienter vers une autre majeure proposée par un autre département.

Pour les étudiant.e.s qui confirment leur choix de la « Majeure Sociologie », il est en toute logique pédagogique fortement conseillé de valider les quatre enseignements « Genèse des sciences sociales », « Étapes du changement social », « Présentation des méthodes des sciences sociales » et « Introduction à la méthode et au cursus universitaires » avant de suivre les enseignements proposés dans la suite du cursus.

Les enseignements des cinq semestres de formation sont ensuite organisés selon une progression pédagogique qui doit elle aussi être respectée, sauf indication contraire explicite (voir paragraphe [3.3-] progression pédagogique semestrielle plus loin).

2. Structure et contenus de la licence de sociologie

La Licence de sociologie est organisée autour de deux composantes :

- une majeure (discipline principale, en l'occurrence sociologie),
- une mineure externe (discipline complémentaire).

2.1. La majeure de sociologie

La majeure est composée de 12 Unités d'Enseignement (UE) semestrielles qui dispensent des savoirs à la fois théoriques et pratiques.

2.1.1. « Enseignements fondamentaux »

Les « Enseignements fondamentaux » comprennent les 12 EC suivants :

- Genèse des sciences sociales 1 et 2 (2 EC)

Cet enseignement aborde les contextes historiques, sociaux et intellectuels dans lesquels sont apparues et se sont développées la sociologie et l'anthropologie ainsi que l'objet de ces disciplines. Il présente quelques grands domaines actuels des sciences sociales.

- Décrire la société française (1 EC)

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

- Introduction à la démographie (1 EC)

Après une présentation de l'objet de la démographie, cet enseignement s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

- Grands courants en sciences sociales 1 et 2 (2 EC)

L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de quelques-unes des perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

- Les étapes du changement social - 19^{ème} et 20^{ème} siècles (1 EC)

Cet enseignement est un cours d'histoire sociale et politique de la France réalisé par des sociologues pour des sociologues. Une attention particulière sera portée sur les grandes évolutions structurelles mais également sur les mouvements sociaux, les régimes politiques, les mouvements collectifs et les syndicats.

- Présentation et analyse d'une grande enquête (1 EC)

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

- Questions de sociologie ou domaines de l'anthropologie (4 EC)

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie ou de l'anthropologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets sur les pratiques sociales.

2.1.2. « Méthodes et outils »

Les enseignements « Méthodes et outils » comprennent les 11 EC suivants :

- Présentation des méthodes des sciences sociales (1 EC)

Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.

- Introduction à la méthodologie et au cursus universitaires (1 EC)

Les études de sociologie supposent la maîtrise de plusieurs savoir-faire : prise de notes, recherche documentaire, analyse et résumé de textes théoriques, construction d'une argumentation, compte-rendu d'entretiens et d'observations, rédaction et présentation de rapports. Cet enseignement permet aux étudiants d'évaluer leurs compétences dans ces domaines et leur donne des indications sur la manière de les améliorer par un travail personnel.

- Pratiques du terrain : Entretien ; Questionnaire ; Observation (3 EC)

Les trois enseignements proposés sous cette rubrique visent à approfondir les principales méthodes d'investigation sociologique et anthropologique présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiants de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.

- *Lecture et traitement des catégories statistiques - 1 et 2 (2 EC)*

L'enseignement « Lecture et traitement des catégories statistiques – 1 » est une introduction à la statistique descriptive. Il insiste autant sur le sens des données que sur les méthodes de calcul. Il accorde une attention particulière à la rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques.

L'enseignement « Lecture et traitement des catégories statistiques – 2 » fait suite au précédent. Après une révision des principales techniques de la statistique descriptive, il propose une introduction à la statistique inférentielle. Il approfondit l'analyse du sens des données et la maîtrise des méthodes de calcul. La rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques est renforcée.

- Informatique (1 EC)

Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base : traitement de texte, tableur, navigation Internet, etc.

⇒ **Attention** : l'inscription à cet EC se fait dans le département « Informatique Pour Tous ».

- Enseignement linguistique 1-2 et 3 (3 EC)

Les étudiants doivent choisir une seule langue pour valider les EC « Enseignements linguistiques ». L'EC « Enseignement linguistique – 3 » doit être de niveau supérieur à l'EC « Enseignement linguistique – 2 », lui-même supérieur à « Enseignement linguistique – 1 ».

→ Attention :

Les inscriptions pour les EC de langue se font auprès du département concerné. Elles supposent des tests de niveau préalables organisés dès la rentrée. Fin septembre 2010, pour l'anglais, un nouveau système de tests de niveau (Oxford Placement Test) est opérationnel. Les étudiants sont invités à télécharger un document sur le site (<http://www.univ-paris8.fr/cdl/spip.php?article8>) qui explique comment s'inscrire aux tests et recevoir un code leur permettant de passer le test en ligne. Il est particulièrement urgent que les étudiants en L1 ou ceux qui n'ont jamais suivi un cours d'anglais à Paris 8 passent ce test avant la rentrée.

Responsable CATD : Timothy Mason ; Secrétariat : 01.49.40.68.43

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT:

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2010/05/brochure-cours-2010.pdf>

VOUS TROUVEREZ UN CERTAIN NOMBRE
DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES COURS QUI VOUS SONT PROPOSÉS AU
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE POUR L'ANNÉE 2010/2011. CEUX-CI SONT
CLASSÉS PAR ENSEIGNANT ET NON PAR EC. VOUS AVEZ ACCÈS À CE
CLASSEMENT AU DÉBUT DU DOCUMENT, DANS LA TABLE DES MATIÈRES. SI
VOUS NE TROUVEZ PAS LE COURS QUI VOUS INTÉRESSE, ADRESSEZ-VOUS
DIRECTEMENT À L'ENSEIGNANT QUI EST CENSÉ LE DISPENSER (ADRESSES E-
MAIL DISPONIBLES SUR : http://www.univ-paris8.fr/sociologie/?page_id=2)

2.1.4. Enseignant.e.s-référent.e.s

Dans le cadre de la réforme LMD, tous les étudiant.e.s en Licence ont la possibilité de consulter un.e enseignant.e référent.e. Le rôle de ce/tte dernier/ère est de renseigner l'étudiant.e sur le fonctionnement du département, de l'aider à faire le point sur son parcours, à construire son emploi de temps, et de la/le conseiller face à toute difficulté liée à ses études.

Le département de sociologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant.e.s référent.e.s de L1, L2 et L3 seront connus à la rentrée. Renseignez-vous auprès de vos enseignants.
- Pour les étudiant.e.s en transfert et/ou réorientation, Claudette Lafaye et Corinne Davault sont les enseignantes-référentes.
- Pour les étudiant.e.s ERASMUS, Ingolf Diener est l'enseignant-référent.

2.2. Les demi-mineures

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation de deux demi-mineures, l'une en L1/L2 et l'autre en L3. Chaque demi-mineure correspond à 30 crédits européens (ECTS) soit, le plus communément, 5 EC de 6 crédits ECTS. Leur objectif consiste à orienter le regard des étudiant.e.s vers d'autres sciences humaines et sociales en les invitant à explorer la richesse de l'offre de formation de l'université Paris 8, ou bien à acquérir ou renforcer des savoir-faire spécifiques.

Certaines demi-mineures sont assurées par le département de sociologie : demi-mineures d'« anthropologie », « préparation aux métiers du social » (L1/L2), « Pratique d'enquête » (L3). D'autres sont assurées par d'autres départements de l'université. Les enseignements qui peuvent être choisis comme « mineures » dépendent à la fois de filiations intellectuelles et d'accords existant entre la sociologie et les autres disciplines représentées dans l'université.

Parmi celles-ci, les partenaires privilégiées du département de sociologie pour le choix de ces mineures sont les sciences politiques et les sciences de l'éducation. Cependant, les demi-mineures suivantes peuvent également être choisies : « histoire », « économie et gestion », « géographie », « études africaines », « philosophie contemporaine » ou encore « psychologie » et « communication/FLE ».

Attention : Certains enseignements proposés par le département Communication/FLE peuvent s'avérer particulièrement utiles pour des étudiant.e.s non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Etrangère » ou pour des étudiant.e.s francophones éprouvant le besoin de renforcer leurs compétences en français écrit et oral et en méthodologie du travail universitaire. Ces enseignements ne sont pas organisés en mineure ou demi-mineure formalisées comme telles. Toutefois, dès lors qu'ils totalisent 30 crédits européens (soit 5 EC de 6 ECTS), ces enseignements peuvent être validés comme demi-mineure par le département de sociologie. Les étudiant.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de prendre contact, au préalable, avec les responsables de la licence afin d'obtenir leur accord sur justification pédagogique.

Ils seront ensuite orientés, le cas échéant, vers le secrétariat de COMFLE : François-Xavier LALAISSON, tel: 0149406658, bureau : A 331.

D'autre part, le département de Sociologie a mis en œuvre avec le département « Communication FLE » le projet d'un cours intensif à l'intersemestre. Ce cours serait destiné aux étudiants qui n'ont pas été validés à l'EC « Introduction à la méthode et au cursus universitaires ». Ces échecs sont la plupart du temps dûs à un besoin de remédiation en français et/ou en méthodes du travail universitaire. Ce cours intensif vaudra un rattrapage de l'EC « Introduction à la méthode et au cursus universitaires ». Il sera réalisé par un enseignant de « Communication FLE » et s'appuiera sur les composantes de notre discipline sociologique. Il pourra aussi s'adresser aux étudiants qui, quel que soit leur niveau (L1, 2 ou 3), nécessiteront cette remédiation.

En ce qui concerne les demi-mineures d'anthropologie, de sciences politiques et de sciences de l'éducation, d'histoire, de géographie, d'économie-gestion et de psychologie, les informations suivantes sont disponibles. (Pour les offres des autres départements, en l'absence d'un « **Guide des mineures externes de licence** », les étudiant.e.s sont invité.e.s à se renseigner directement auprès des secrétariats des disciplines concernées.)

2.2.1. Liste des demi-mineures en L1/L2

La demi-mineure proposée en L1/L2 est une demi-mineure d'ouverture, consacrée à la découverte d'une autre discipline, sauf la demi-mineure « Préparation aux métiers du social ».

Préparation aux métiers du social (L2)

Cette demi-mineure est réservée aux étudiant.e.s qui souhaitent préparer différents concours ouvrant à des carrières au sein de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'éducation spécialisée, de l'assistance sociale, etc. Si ces concours sont, en théorie, pour la plupart ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidats qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Proposée en L2, cette préparation associe des cours de pratique méthodologique aux épreuves spécifiques de certains concours (note de synthèse, dissertation de culture générale, oraux, etc.) à des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels ils se destinent.

La demi-mineure « Anthropologie »

Cette demi-mineure concerne les étudiant.e.s qui souhaitent choisir certains cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation. Elle propose une initiation théorique générale à cette discipline. Elle est composée de 5 EC dotés chacun de 6 crédits ECTS à choisir dans le programme de la mineure anthropologie proposée par le département de sociologie

- en S2, S3 et S4, les étudiant.e.s peuvent sélectionner cinq EC parmi les 5 groupes d'enseignements suivants :

- Histoire et épistémologie de l'anthropologie
- Introduction aux aires culturelles (Asie du sud-est, Amériques, Asie orientale, Afriques ou Europe)
- Domaines de l'anthropologie 1 (Anthropologie de l'ethnicité, Anthropologie de l'alimentation, Anthropologie médicale, Anthropologie politique ou Anthropologie de l'environnement)
- Grands courants de l'anthropologie 1 (Anthropologie sociale anglaise ou Anthropologie économique)

Les informations complètes concernant les EC proposés dans la mineure d'anthropologie, les contenus des enseignements et leurs horaires sont accessibles dans la brochure d'anthropologie, disponible au département de sociologie. Après avoir choisi leurs EC sur l'emploi du temps, les étudiants devront procéder à une pré-inscription par internet. Chaque EC est identifié par un code informatique. Cette pré-inscription ne constitue qu'une réservation de place dans un EC et l'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant lors de la première séance de cours (le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiants qui n'ont pas procédé à une pré-inscription par internet peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi).

Responsable de la mineure anthropologie : Aline HÉMOND

Secrétariat : Josette DESVOIS, bureau B-349 - Tél 01 49 40 68 19 – Fax 01 49 40 68 20

Mel : josette.desvois@univ-paris8.fr

La demi-mineure « Science Politique » :

Elle est également composée de 5 EC valant chacun 6 ECTS, à choisir de la façon suivante :

- en S2, 1 EC à choisir parmi les 3 suivants :
 - Introduction à la sociologie politique
 - Questions contemporaines de théorie politique
 - Introduction aux relations internationales

- en S3, 2 EC à choisir parmi les 4 suivants :
 - Histoire de la pensée politique
 - Construction européenne
 - Normes et pratiques de la citoyenneté
 - Sociologie des mouvements sociaux

- en S4, 2 EC à choisir parmi les 6 suivants :
 - Sociologie des comportements politiques
 - Institutions et organisations internationales
 - Problèmes contemporains de la souveraineté
 - Action publique, migrations, discriminations
 - Sociologie de la mondialisation
 - Politique et société I (Monde musulman ou Monde africain ou Amérique Latine selon les années)

Tous les renseignements sont disponibles sur le site du département de science politique <http://www.univ-paris8.fr/scpo/> ou au secrétariat de sciences politiques auprès Stavroula BELOS (sbellos@univ-paris8.fr), 3^{ème} étage, bâtiment B2, salle B334.

Horaires d'ouverture au public : Lundi, Mardi, jeudi, vendredi : 10h – 12h Mercredi : 10h – 12h & 17h – 19h.

Les demi-mineures proposées par le département Sciences de l'Éducation

Il existe 5 mineures différentes en sciences de l'éducation. Ces 5 mineures, qui représentent chacune 60 ECTS, ont pour intitulés :

- Enseignement
 - Introduction aux sciences de l'éducation
 - Politiques d'éducation, de formation et de travail social
 - Éducation informelle
 - Culture, transmission et éducation
- À l'intérieur de chacune de ces mineures, les étudiant.e.s doivent choisir une liste de cours à suivre de manière à obtenir les 30 ECTS qui valideront leur demi-mineure, soit 5 EC de 6 ECTS. La brochure des mineures proposées par les sciences de l'éducation est, pour l'instant, consultable à l'adresse suivante : <http://www-ufr8.univ-paris8.fr/ufr8/scedu/telec/brocmin0809.pdf> et concerne les enseignements dispensés en 2008/2009. Les étudiant.e.s peuvent s'y reporter en attendant la brochure de l'année 2010/2011.

Parmi ces différentes possibilités, les étudiant.e.s de sociologie qui choisiront de faire leur demi-mineure dans la mineure « Enseignement » y trouveront une formation initiale leur permettant de s'orienter ensuite, s'ils le souhaitent, vers des concours et emplois dans les domaines scolaire et périscolaire. La mineure est constituée d'enseignements venant de différents départements de l'Université bien qu'elle soit rattachée aux sciences de l'éducation. Attention, l'inscription à cette demi-mineure se fait impérativement auprès du secrétariat du SUFICE qui co-organise cette mineure avec le département des sciences de l'éducation, bureau CE 5, téléphone 01 49 40 68 72. Mel : rachida.kadri@univ-paris8.fr

Pour les 4 autres mineures, les étudiant.e.s doivent se renseigner auprès du secrétariat de la formation

en sciences de l'éducation : bureau A434, M. Youssef ABAKAR au 01 49 40 66 84 ou auprès de Mme Agnès SAVALLE, bureau A435 au 01 49 40 66 61.

L'enseignante responsable de la formation est Mme Mathia GARDET.

La demi-mineure proposée par le département Histoire

Cette demi-mineure fournit les bases de la méthode historique et initie aux pratiques de la discipline. Elle se compose de 5 EC valant chacun 6 ECTS et se répartissant de la façon suivante :

- 1 EC Découvertes des documents historiques, conseillé en L1
- 1 EC Introduction à l'histoire contemporaine
- 1 EC Question d'histoire contemporaine
- 1 EC Introduction ou question d'histoire, au choix
- 1 EC Atelier de lectures historiques

Un cursus flexible et personnalisé peut être envisagé en fonction des centres d'intérêts de l'étudiant, en coordination avec les responsables L de sociologie et d'histoire.

Se renseigner au secrétariat du département : martine.roman@univ-paris8.fr.

Offre de formation de la mineure en Géographie pour la licence de Sociologie

• EC de Mineure Géographie niveau L1

- La géographie dans les sciences humaines et sociales : **EC obligatoire** (*au 1er semestre*)
- Lecture et réalisation de cartes : **EC obligatoire** (*au 1er semestre*)

Les autres EC de L1 sont à choisir parmi les suivants :

- Comprendre les espaces géographiques "G1" (EC double) (*au 2ème semestre*)
- Géographie physique A : climatologie et biogéographie (*au 1er et au 2ème semestre*)
- Géographie physique B : géomorphologie (*au 1er et au 2ème semestre*)
- Géographie de la population (*au 1er et au 2ème semestre*)
- Introduction à l'aménagement et à l'environnement :
 - Ecologie (*2ème semestre*)
 - Espaces-espèces protégés (*2ème sem*)
- Méthodologie en aménagement/environnement : Espace à aménager en question (*2ème sem*)
Approche épistémologique (*2ème sem*)

• EC de Mineure Géographie niveau L2

- Géographie régionale :
 - Immigrés d'Afrique Noire et espace français, Monde indien ou Afrique de l'Ouest (*1er sem*)
 - France et francophonie, Portugal, Géo culturelle de la Chine ou Amérique Latine (*2ème sem*)
- Géographie urbaine (*au 1er et au 2ème semestre*)
- Géographie rurale (*au 1er et au 2ème semestre*)
- Inégalités et risques :
 - Géographie de la santé (*1er semestre*)
 - Processus naturels et contraintes sociales (*2ème semestre*)
- Ecologie humaine :
 - Changement climatique et inégalités sociales (*1er semestre*)
 - L'Eau dans les pays en voie de développement (*2ème semestre*)
- Les grands mécanismes naturels : Climatologie et hydrologie (*1er semestre*)
Etude des milieux tropicaux (*2ème semestre*)
- Pratique du terrain (*2ème semestre*)

• EC de Mineure Géographie niveau L3

Sur le thème de la géographie physique et l'environnement :

- Biogéographie : l'après Grenelle de l'environnement (1er semestre)
- Biogéographie des espaces méditerranéens (2ème semestre)
- Les grands fleuves : impacts en aménagement (2ème semestre)
- Milieux arides et semi-arides (1er semestre)

Sur le thème de l'organisation de l'espace (géopolitique, géographie urbaine, rurale et humaine):

- Autour de l'Océan Arctique : nouveaux territoires, nouveaux enjeux (1er semestre)
- Géographie des différences : Etats, peuples, religions (1er semestre)
- Le Mexique entre 2 Amériques : mobilités et inégalités (1er semestre)
- Les grandes métropoles mondiales (2ème semestre)
- Géographie économique et politique des systèmes agro-alimentaires (2ème semestre)
- La Turquie et l'Europe : géographie politique (2ème semestre)
- Maghreb et Moyen-Orient (2ème semestre)
- Migrations internationales (2ème semestre)

Sur le thème des pratiques de l'aménagement et gestion de l'environnement :

- Analyse écologique des milieux naturels (1er semestre)
- Guerres et environnement : un autre visage des conflits (1er semestre)
- Etudes d'impacts (1er semestre)
- Analyse des paysages (1er semestre)
- Gestion de l'environnement (2ème semestre)
- Collectivités territoriales, intercommunalité et environnement (2ème semestre)
- Analyse qualitative des espaces de vie (2ème semestre)

Demi-mineure « Économie-Gestion »

Elle est composée d'EC valant chacun 6 ECTS. Vous devez y choisir 5 EC parmi les suivantes :

- *Mécanismes et Institutions économiques (L1)
- *Economie d'entreprise (L1)
- *Histoire économique et sociale (L2)
- *Institutions monétaires (L2)
- *Economie internationale (L2)
- *Histoire de la pensée économique (L2)
- *Organisation et gestion de l'entreprise (L2)

Demi-mineure « Psychologie »

Cette demi-mineure se compose à partir d'un choix d'EC valant 1, 4 ou 6 ECTS. Toutefois, sa composition doit respecter certains pré-requis : si un étudiant choisit une EC de spécialisation, il est souhaitable qu'il ait choisi l'EC d'introduction de la même spécialité avec ou sans l'EC de profession qui l'accompagne. La liste des nombreux EC pouvant constituer une demi-mineure est disponible au secrétariat de sociologie.

Le formulaire de demande d'inscription sera ensuite à retirer auprès du secrétariat de psychologie:

Catherine PEYTAVID – bureau A278 (pour les étudiants de A à K)

Marie LERICHE – bureau A277 (pour les étudiants de L à Z)

Horaires d'accueil :

lundi de 14 h à 19 h

mercredi de 14h à 16h

mardi jeudi vendredi de 10 h à 12 h 30.

Une des originalités de Paris 8 concerne la possibilité de développer la pluridisciplinarité à l'intérieur de votre formation. Si vous ne trouvez pas dans cette brochure les informations concernant la discipline que vous pourriez exercer en demi-mineure d'ouverture, prenez contact auprès des secrétariats concernés après avoir consulté l'offre des UFR qui composent l'Université sur son site web.

2.2.2. Liste des demi-mineures de L3

En L3, les étudiant.e.s doivent de nouveau suivre une demi-mineure de 30 ECTS.

Pratique d'enquête

C'est la principale demi-mineure de L3, fortement recommandée à tou.te.s les étudiant.e.s souhaitant poursuivre en master de sciences sociales et/ou développer une capacité à concevoir et réaliser une recherche.

La demi-mineure « Pratique d'enquête » se présente sous deux versions distinctes, l'une propose un stage de terrain intensif d'une semaine, l'autre propose un terrain qui sera investigué tout au long de l'année en région parisienne.

Dans la version « stage de terrain intensif » de la demi-mineure, un stage de terrain de huit jours est proposé aux étudiant.e.s, dans une région de France autre que l'Île de France, encadré par deux enseignants-chercheurs (Les frais de transport et d'hébergement sur place sont assurés par l'Université).

Avant de se rendre sur le terrain, dans le cadre d'un atelier intitulé « construire son projet » qui se déroule au cours du premier semestre, les étudiant.e.s sont invités, à partir des caractéristiques du terrain du stage qui leur sont présentées, à définir un thème de recherche, à élaborer une problématique initiale, à réunir et à étudier une documentation liée à leur objet de recherche, à établir un premier programme d'enquête (6 ECTS).

Le stage de terrain lui-même (10 ECTS, modalités d'évaluation précisées lors de la préparation), qui a lieu à la fin du premier semestre ou au début du second, met les étudiant.e.s en situation d'apprenti.e-chercheur.e, réalisant des entretiens et des observations et recueillant une documentation locale. Cette phase de recueil de données est accompagnée par les enseignant.e.s-chercheur.e.s qui les encadrent : préparation et analyse des entretiens, réflexion sur la dynamique de l'enquête, tenue d'un journal de terrain, classement documentaire des notes prises, des enregistrements, des photographies, des documents collectés, etc.

Après le stage, dans le cadre d'un atelier intitulé « Traiter son matériel et élaborer un rapport de recherche », qui a lieu au second semestre, les étudiant.e.s dressent le bilan de leur enquête et analysent leurs données. Ils/elles sont invité.e.s à rédiger un rapport de recherche (10 ECTS).

L'EC « Les enquêtes des autres » (4 ECTS) complète cette formation, en proposant l'étude collective de textes méthodologiques sur l'enquête de terrain ainsi que des exemples d'études réalisées par des sociologues et des anthropologues.

La version « Terrain local » propose le même apprentissage (les mêmes formules d'encadrement, le même nombre d'EC et les mêmes dotations en crédits ECTS) à partir d'une proposition thématique de recherche qui, cette année, sera consacrée à la comparaison et aux transformations de la sociologie, et de son enseignement, en Ile de France. Elle intégrera une double approche : quantitative et qualitative.

Anthropologie

Les étudiant.e.s qui n'ont pas suivi la demi-mineure « Anthropologie » en L1/L2 peuvent la suivre en L3.

Demi-mineures externes

Il est également possible de suivre une demi-mineure dans un autre département, notamment pour poursuivre la demi-mineure de L1/L2 et ainsi obtenir une mineure complète (60 ECTS). Se reporter à la liste des demi-mineures en L1/L2 : par exemple, la demi-mineure « Enseignement » proposé par le département de Sciences de l'éducation et le SUFICE peut être poursuivie afin de valider une mineure complète.

3. Organisation du cursus

3.1. L'organisation semestrielle

La plupart du temps, un semestre comporte trois unités d'enseignements (UE), composées chacune de deux éléments constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon les règles de compensation suivantes (cf. règles de scolarité de la partie « Formalités administratives et pédagogiques » en fin de brochure) :

- un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10.

- une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.

Tout.e étudiant.e ayant obtenu une note inférieure à 10 dans un EC a le droit de passer la seconde session. Celle-ci aura lieu à l'intersemestre (février) pour le 1er semestre, et en septembre pour le 2nd semestre.

Un étudiant n'ayant pas validé un EC à la première ou à la deuxième session selon les règles de compensation définies ci-dessus doit impérativement se réinscrire à l'EC non validé.

3.2. Modalités de passage en L2 et L3

Conformément aux règles de scolarité reproduites dans le point 5 de la partie « Formalités administratives et pédagogiques » :

- L'inscription en L2 est possible à partir de l'obtention de 30 crédits européens (ECTS).

- L'inscription en L3 est possible à partir de l'obtention de 90 crédits européens (ECTS).

3.3. Progression pédagogique semestrielle

La progression pédagogique présentée dans le tableau ci-dessous doit être respectée. Un étudiant inscrit en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus du semestre 1 et du semestre 2. De même un étudiant inscrit en L3 doit prioritairement suivre les EC non obtenus des semestres 1, 2, 3 et 4.

	UE	Intitulé EC	Ects
SEM1	Fondamentaux 1	Genèse des sciences sociales 1	6
		Les étapes du changement social XIXe-XXe	6
	MTU	Présentation des méthodes des sciences sociales	5
		Introduction à la méthodologie et au cursus universitaires	5
		Enseignement linguistique 1	4
Professionnalisation 1	Informatique:préparation au CII	4	
	TOTAL SEMESTRE 1		30
SEM2	Fondamentaux 2	Décrire la société française	6
		Genèse des sciences sociales 2	6
	Professionnalisation 2	Lecture et traitement des catégories statistiques 1	4
		Pratique du terrain- Entretien	4
	Demi-mineure 1	EC 1	6
		EC 2	6
TOTAL SEMESTRE 2		32	
SEM3	Fondamentaux 3	Grands courants en sciences sociales 1	6
		Questions de sociologie 1	6
	Professionnalisation 3	Enseignement linguistique 2	4
		Pratique du terrain - Questionnaire	4
	Demi-mineure 2	EC 3	6
		EC 4	6
TOTAL SEMESTRE 3		32	
SEM4	Fondamentaux 4	Introduction à la démographie	6
		Questions de sociologie 2	6
	Professionnalisation 4	Lecture et traitement des catégories statistiques 2	4
		Pratique du terrain- Observation	4
	Demi-mineure 3	EC 5	6
TOTAL SEMESTRE 4		26	
TOTAL L1 + L2		120	

SEM5	Fondamentaux 5	Questions de socio 3 ou Domaine de l'anthropologie 1	5
		Questions de socio 4 ou Domaine de l'anthropologie 2	5
		Présentation et analyse d'une grande enquête	6
	Professionnalisation 5	Enseignement linguistique 3	4
	Demi-mineure interne 1 ou suite Mineure*	Voir document suivant	10
TOTAL SEMESTRE 5			30
SEM6	Fondamentaux 6	Grands courants de la sociologie 2 ou Grands courants de l'anthropologie 2	5
		EC au choix dans Fondamentaux S3 à S6	5
	Demi-mineure interne 2 ou suite Mineure*	Voir document suivant	20
TOTAL SEMESTRE 6			30
TOTAL LICENCE			180

L'année de L3, constituée des semestres S5 et S6, est organisée autour de la demi-mineure interne suivante :

*Demi-mineure « pratique d'enquête »

	UE	Intitulé EC	Ects
SEM5	Pratique d'enquête 1 : Préparer une enquête	Atelier "Construire son projet"	5
		Atelier "Les enquêtes des autres"	5
TOTAL SEMESTRE 1 10			
SEM6	Pratique d'enquête 2 : Mener une enquête	Terrain	10
	Pratique d'enquête 3 : Traiter le matériel et élaborer un rapport de recherche	Atelier et suivi individualisé	10
TOTAL SEMESTRE 2 20			

*Le parcours Anthropologie

Signalons également qu'au-delà de la mineure Anthropologie, le département de sociologie propose un « Parcours Anthropologie » validable en L3.

Le « **Parcours Anthropologie** », proposé aux cinquième et sixième semestres de la licence de sociologie, comprend trois cours valant 5 ECTS chacun et la demie-mineure « Pratique d'enquête » (30 ECTS), soit au total 45 ECTS.

Les enseignements d'anthropologie, qui ont toujours existé au sein du Département de Sociologie, sont ainsi renforcés par la présence d'un parcours permettant une plus grande ouverture sur les apports de cette discipline.

Pour valider ce parcours, les étudiants doivent avoir suivi en L1/L2 la « Mineure Anthropologie » et suivre en L3 :

a) 3 EC en L3, parmi ceux dont les intitulés génériques sont :

- « Domaines de l'anthropologie 2 » (1 ou 2 EC),
- « Grands courants de l'anthropologie 2 » (1 ou 2 EC).

b) La demi-mineure « Pratique d'enquête ».

Les étudiant.e.s qui optent pour ce parcours spécifique suivront donc la progression pédagogique suivante en L3 :

Semestre 5	Enseignements Fondamentaux - 5	Domaines de l'anthropologie -2	5 ECTS
		Domaines de l'anthropologie - 2	5 ECTS
Semestre 6	Enseignements Fondamentaux - 6	Grands courants de l'anthropologie - 2	5 ECTS
Semestre 5 et 6	Demi-mineure « Pratique d'enquête »	- Préparer une enquête - Les enquêtes des autres - stage de terrain - Traiter le matériel et élaborer un rapport de recherche	30 ECTS

*La demi-mineure Métiers du social (tableau récapitulatif)

	Outils méthodologiques	Méthodologie écrite	
		Méthodologie orale	
	Outils thématiques	EC libre (voir nota bene infra)	

NB : Pour cette demi-mineure, les EC conseillés sont les « Questions de sociologie » suivants :
 °Introduction à la sociologie urbaine °Sociologie du genre °Inégalités et classes sociales dans la France contemporaine °Sociologie de l'Etat et des dispositifs de l'intervention sociale °Sociologie de la santé °Sociologie de l'administration et °Sociologie de la précarisation du travail.

4 – Intitulés et horaires des enseignements assurés par le département de sociologie

Rappel important

Les EC « Enseignements linguistiques » sont assurés par les départements de langue.

Les EC de demi-mineure sont assurés par les départements des disciplines concernées, à l'exception des demi-mineures « Anthropologie », « Préparation aux métiers du social » et « Pratique d'enquête » assurées par le département de sociologie et des demi-mineures internes de L3.

Pour prendre connaissance des descriptifs et des horaires de ces enseignements ainsi que pour s'y inscrire, il faut s'adresser aux secrétariats des départements concernés.

4.1. Semestre 1 : semestre d'orientation

- **EC « Genèse des sciences sociales 1 »**

Au premier semestre :

- Lundi 18-21h : R. PONTON
- Mardi 12-15h : M. JOUBERT
- Mardi 15-18h : C. SOULIÉ
- Jeudi 15-18h : C. MARTINEZ
- Vendredi 9-12h : R. BERCOT

+Au second semestre :

- Vendredi 12-15h : M. AUFFRAY-SEGUETTE

- **EC « Les étapes du changement social XIXème - XXème »**

Au premier semestre :

- Lundi 12-15h : P. CLECH
- Lundi 18-21h : P. CLECH
- Mercredi 9-12h : F. DESHAYES
- Jeudi 18-21h : R. CUSSO
- Vendredi 12-15h : C. DAVAULT

+Au second semestre :

- Mardi 15-18h : F. DESHAYES

- **EC « Présentation des méthodes des sciences sociales »**

Au premier semestre :

- Mercredi 15-18h : C. LAFAYE
- Mercredi 18-21h : D. TERROLLE
- Jeudi 12-15h : C. DAVAULT
- Vendredi 9-12h : B. COULMONT
- Vendredi 15-18h : P. BARRON

+Au second semestre :

- Vendredi 9-12h : R. BERCOT

- **EC « Introduction à la méthodologie et au cursus universitaire » (ou MCU)**

Au premier semestre :

- Lundi 12-15h : M. AUFFRAY-SEGUETTE
- Mardi 15-18h : JF. LAÉ
- Mercredi 12-15h : F. DE BARROS
- Mercredi 15-18h : JF. LAÉ C. LEVY-VROELANT
- Vendredi 15-18h : A. DAMAMME

+Au second semestre :

- Pas de cours de MCU. Un rattrapage sera assuré à l'intersemestre par un enseignant COM/FLE.

- **Enseignement linguistique 1**

➤ Voir avec les départements de langues

- Informatique : préparation au C II

- *1 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département Informatique pour tous (IPT)*

Fin du semestre 1 : confirmation de la discipline majeure ou réorientation

Au terme du semestre d'orientation, les étudiants peuvent confirmer le choix de leur discipline majeure (sociologie) ou se réorienter vers une autre majeure proposée par un autre département. Les étudiants dans ce cas sont invités à contacter :

le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SCUIO) bâtiment A, salle 347

Téléphones : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

4.2. Semestre 2

Attention !

Les étudiant.e.s qui ont confirmé leur choix de la « Majeure Sociologie » sont vivement incités à valider les quatre enseignements « Genèse des sciences sociales », « Décrire la société française », « Présentation des méthodes des sciences sociales », « Introduction à la méthodologie et au cursus universitaires » avant de suivre les enseignements proposés dans le semestre 2.

- **EC « Genèse des sciences sociales 2 »**
 - +Au premier semestre :
 - Mardi 18-21h: R. PONTON
 - +Au second semestre :
 - Vendredi 18-21h: A. POHN
 - Mardi 12-15h : M. MÉNORET
 - Lundi 9-12h : B. COULMONT

- **EC « Décrire la société française »**
 - +Au premier semestre :
 - Vendredi 12-15h : A. POHN
 - +Au second semestre :
 - Lundi 9-12h : N. JOUNIN
 - Mercredi 18-21h : F. DE BARROS
 - Jeudi 12-15h: F. DE BARROS

- **Lecture et traitement de catégories statistiques - 1**
 - +Au premier semestre :
 - Jeudi 12-15h : J. SIRACUSA
 - +Au second semestre :
 - Mardi 18-21h : R. PONTON
 - Mercredi 12-15h : J. SIRACUSA
 - Mercredi 15-18h : R. PONTON
 - Jeudi 15-18h : M. SAMAK

- **Pratique de terrain – Entretien**
 - +Au 1^{er} semestre :
 - Lundi 15-18h : S. AMARI
 - +Au second semestre :
 - Lundi 15-18h : S. AMARI
 - Lundi 18-21h : N. KAPLAN
 - Mardi 15-18h : A. HÉMOND
 - Mercredi 9-12h : M. JOUBERT

- **Demi-mineure 1**
 - 2 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisie.

4.3. Semestre 3

Attention !

➔ Les étudiants de L2, inscrits en Licence de sociologie en 2009-2010, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 non obtenus en 2008-2009.

• Grands courants en sciences sociales - 1

Au premier semestre :

- Mercredi 12-15h : M. MÉNORET (Introduction à la sociologie américaine)
- Vendredi 9h30-12h30 : D. GAZAGNADOU (Evolutionnisme, diffusionisme et mondialisation) (*Cet EC est délocalisé au musée du quai Branly*)

+Au second semestre :

- Jeudi 18-21h : C. CARDI (Sociologie des normes et des déviations)
- Vendredi 9-12h : V. DUCHESNE (Panorama des grands courants de l'anthropologie)

• Questions de sociologie – 1 et 2

Au premier semestre :

- Mercredi 12-15h : J. SIRACUSA (Histoire et critiques de la quantification en sociologie)
- Jeudi 12-15h : M. MÉNORET (Sociologie de la santé)
- Jeudi 15-18h : C. LEVY-VROELANT (Introduction à la sociologie urbaine)

+Au second semestre :

- Mercredi 12-15h : A. DAMAMME (Sociologie du genre)
- Vendredi 15-18h : C. PEUGNY (Inégalités et classes sociales dans la France contemporaine)
- Vendredi 12-15h : C. DAVAUT (Sociologie de l'Etat et des dispositifs de l'intervention sociale).

• Pratiques du terrain - Questionnaire

Au premier semestre :

- Mercredi 9-12h : C. DARGENT
- Mercredi 15-18h : JM. ÉTIENNE
- Jeudi 9-12h : JM. ÉTIENNE

+Au second semestre :

- Lundi 12-15h : C. MARTINEZ

++Enseignements réservés à la demi-mineure « Métiers du social »

+ Au premier semestre

- Mardi 12-15h : F. BOUILLON (Méthodologie orale) + Enseignement à l'intersemestre
- Mardi 15-18h : C. CARDI (Méthodologie écrite) + Enseignement à l'intersemestre

• Enseignement linguistique - 2

- Organisation et horaires disponibles auprès du département proposant l'enseignement

linguistique choisi.

- **Demi-mineure - 2**

- *2 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la 1/2 mineure choisie*

4.4. Semestre 4

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2010-2011, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1, 2 et 3 non obtenus en 2009-2010.

- **Introduction à la démographie**

Au premier semestre :

- Mercredi 9-12h : MP. COUTO

+Au second semestre :

- Lundi 12-15h : L. VELPRY
- Mercredi 9-12h : MP. COUTO

- **Pratique du terrain - Observation**

Au premier semestre :

- Jeudi 15-18h : A. HÉMOND (DÉLOCALISÉ : Quai Branly)

+Au second semestre :

- Mardi 15-18h : JF. LAÉ
- Vendredi 15-18h : P. BARRON

- **Lecture et traitement de catégories statistiques – 2**

➔ **Attention** : pour s'inscrire à cet EC les étudiants doivent avoir préalablement validé l'EC « Lecture et traitement des catégories statistique-1 ».

Au premier semestre :

- Mardi 12-15h : C. PEUGNY

+Au second semestre :

- Lundi 9-12h : A. SEVILLA
- Mardi 12h-15h : A. SEVILLA
- Vendredi 12h-15h : C. PEUGNY

- **Demi-mineure 3**

- 1 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisie.

4.5. Semestre 5

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2010-2011, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 4 non obtenus auparavant.

- **Domaines de l'anthropologie - 1 et 2**

+Au premier semestre :

- Mardi 12-15h : B. CASCIARRI (Anthropologie de la gestion de l'eau)
- Lundi 15-18h : B. DAVID (Anthropologie de l'ethnicité)
- Mercredi 15-18h : D. TERROLLE
- Jeudi 9-12h : A. HÉMOND

+Au second semestre :

- Mardi 9h30-12h30 : D. GAZAGNADOU (EC quai Branly : Routes de la soie)
- Mardi 14-17h : D. GAZAGNADOU (ECQB : Anthropologie du pouvoir)

- **Questions de sociologie - 3 et 4**

+Au premier semestre :

- Mercredi 12-15h : M. JOUBERT (Sociologie de la précarisation du travail)

+Au second semestre :

- Mercredi 12-15h : F. DE BARROS (Sociologie de l'administration)
- Mardi 12-15h : C. DAVault (Constructions de mémoires collectives, traditions, patrimonialisations)

- **Présentation et analyse d'une grande enquête**

Au premier semestre :

- Jeudi 15-18h : C. PEUGNY

+Au second semestre :

- Vendredi 15h-18h : C. SOULIÉ

- **Enseignement linguistique 3**

Demi-mineure interne « Pratique d'enquête »

Les enseignements renvoient aux EC suivants :

- **Atelier « Construire son projet »**
- **« Mener une enquête » : stage de terrain ou enquête locale**

Ces enseignements s'articulent autour de trois stages de terrain et une enquête locale, au choix. Chaque paire d'enseignants assure l'une de ces quatre options, sur un même créneau, tout au long de l'année. Il est impossible de changer de terrain entre les deux semestres.

Au premier semestre :

- Mardi 15-18h : L. VELPRY & I. DIENER (stage de terrain)
- Mercredi 9-12h : N. JOUNIN & C. LAFAYE (stage de terrain)
- Lundi 9-12h : B. CASCIARRI & M. SAMUEL (stage de terrain)
- Jeudi 9-12h : R. CUSSO & C. SOULIÉ (terrain local)

- **Atelier « Les enquêtes des autres »**

Au premier semestre

- Lundi 15-18h : B. CASCIARRI
- Jeudi 12-15h : R. CUSSO/C. SOULIÉ

4.6. Semestre 6

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2009-2010, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 5 non obtenus auparavant.

- **Grands courants de l'anthropologie – 2**

Au premier semestre :

- Mardi 18-21h : B. DAVID (Mondialisations culturelles)

Au second semestre :

- Mercredi 18-21h : I. DIENER (Ecole de Francfort)

- **Grands courants de la sociologie – 2**

+Au premier semestre :

- Vendredi 15-18h : B. COULMONT (Atelier de traduction des sciences sociales)

+Au second semestre :

- Lundi 9-12h : M. BRAND/M. MATHIEU (Féminisme matérialiste et perspectives actuelles en études genre)
- Jeudi 9-12h : F. TRUONG (American Sociology : Social changes in the cities)

- **EC libre parmi les enseignements fondamentaux**

Demi-mineure interne « Pratique d'enquête »

- **Pratiques du terrain (suite obligatoire du premier semestre)**

Ces enseignements renvoient aux EC suivantes :

- « *Mener une enquête* » : *stage de terrain ou enquête locale*
- *Atelier et suivi individualisé*

+Au second semestre :

- Mardi 15-18h : L. VELPRY & I. DIENER (stage de terrain)
- Mercredi 9-12h : N. JOUNIN & C. LAFAYE (stage de terrain)
- Lundi 9-12h : B. CASCIARRI & M. SAMUEL (stage de terrain)
- Jeudi 9-12h : R. CUSSO & C. SOULIÉ (terrain local)
- Jeudi 12-15h : R. CUSSO & C. SOULIÉ (terrain local)

LISTE DES ENSEIGNANTS ET DES THEMES DE RECHERCHE

Le tableau ci-dessous indique les principaux domaines et thèmes de recherche des enseignants du département de sociologie.

Enseignants du département de sociologie 2010-2011	Principaux domaines et thèmes de recherche
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration
BERCOT Régine	Travail, organisations, services, réseaux de santé
BOUILLON Florence	Ville, habitat
CARDI Coline	Genre, famille, travail social
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COULMONT Baptiste	Religions, sexualités, rites
CUSSO Roser	Histoire et sociologie de l'expertise internationale, sociologie de l'éducation, transformation des systèmes démocratiques.
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques - Religion - Identités territoriales
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DIENER Ingolf	Afrique australe, écologie.
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, anthropologie du Moyen-Orient
HEMOND Aline	Anthropologie esthétique, anthropologie politique
JOUNIN Nicolas	Sociologie du travail, des migrations, des relations interethniques et du racisme.
JOUBERT Michel	Santé, risques, toxicomanie, exclusion sociale, politiques locales
LAE François	Politiques sociales, pauvretés, vulnérabilités, récits de vie
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, action publique
LEVY-VROELANT Claire	Urbanisme, villes, migrations, démographie
MENORET Marie	Santé, maladie, médecine, science, méthodes qualitatives, grounded theory
PEUGNY Camille	Stratification sociale, mobilité sociale, déclassement, inégalités entre les générations et attitudes politiques, risques psychosociaux au travail
PONTON Rémy	Education, culture, sociologie de la littérature, enquête statistique
SAMUEL Michel	Ville, migrations, enquête de terrain
SIRACUSA Jacques	Travail, journalisme, enquête statistique, observation
SOULIE Charles	Education, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain
TERROLLE Daniel	Anthropologie urbaine, anthropologie de la mort, sans domicile fixe
VELPRY Livia	Santé mentale, psychiatrie, prise en charge des troubles mentaux graves, parcours et modes de vie des usagers, violence et santé, sociologie de la santé et de la médecine

**Formalités administratives et pédagogiques &
calendrier**

1. Conditions d'accès

1.1. Inscription en L1

➔ Première inscription à Paris 8

Consulter le « Guide de l'étudiant 2010-2011 » de l'Université Paris 8, chapitre « Admission – inscriptions »

➔ Réinscription

Pour les étudiant.e.s déjà inscrit.e.s en L1 en 2010-2011, il y a réinscription en L1 si le nombre de crédits européens (ECTS) obtenus est inférieur à 30.

1.2. Inscription en L2

- Etudiant.e.s ayant validé au moins 30 crédits (ECTS) européens.

1.3. Inscription en L3

- Etudiant.e.s ayant validé au moins 90 crédits (ECTS) européens.

- Etudiant.e.s en reprise d'étude ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie.

**Pour tous les autres cas (transferts, équivalences...),
se renseigner auprès du secrétariat de sociologie (B 348).**

Responsables des équivalences et des transferts : Claudette LAFAYE & Corinne DAVAUT

2. Equivalences

Pour obtenir une équivalence en vue d'une inscription en licence (L1, L2, L3), il faut remplir un dossier de demande d'équivalence.

2.1. Retrait du dossier

Le dossier d'équivalence est disponible sur le site <http://admission.univ-paris8.fr>

Les étudiant.e.s doivent le télécharger, le compléter et le retourner avant les dates affichées sur le site.

2.2. Dépôt du dossier

Le dossier rempli doit être retourné au secrétariat de sociologie accompagné de :

- la photocopie de vos diplômes (dans le cas de diplômes étrangers, joindre également la traduction légalisée), vos relevés de notes,
- une lettre de motivation,
- un CV,
- le cas échéant, une présentation de votre expérience professionnelle,
- une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

➔ Date limite de dépôt du dossier : 3 septembre 2010.

Le dossier COMPLET est à renvoyer ou à déposer au secrétariat des équivalences :

Université Paris 8
Département de sociologie – bureau B 348
2, rue de la Liberté
93 526 Saint-Denis Cedex

**PAS DE REPONSE
SI LES CONDITIONS CI-DESSUS NE SONT PAS REMPLIES
OU SI LE DOSSIER EST INCOMPLET**

3. Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie incite fortement les étudiant.e.s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération.

Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant.e puisse terminer son cursus de Licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS.

Il existe trois programmes de mobilité pour les étudiants : ERASMUS, MICEFA, CREPUQ

3.1. Le programme européen : Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées.

3.2. Les programmes américains : MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiants de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'Etat de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant.e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose également des échanges. Les étudiant.e.s conservent dans ce cas aussi leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès de :

Ingolf Diener (diener.ingolf@neuf.fr)

Claire Lévy-Vroelant (clevyvroelant@gmail.com <mailto:clevyvro@u-paris10.fr>)

Les dossiers se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1. La durée du séjour est généralement d'un semestre.

Il appartient aux candidat.e.s de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant le conseil des enseignant.e.s nommé.e.s ci-dessus.

TRÈS IMPORTANT

4. Formalités d'inscription aux enseignements choisis

4.1. Pré-inscriptions et inscriptions dans les EC de sociologie

Après avoir choisi leurs EC sur l'emploi du temps, les étudiant.e.s doivent procéder à une pré-inscription par internet. Chaque EC est identifié par un code informatique. Cette pré-inscription ne constitue qu'une réservation de place dans un EC.

L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant.e lors de la première séance de cours.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant.e.s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription par Internet se verront refuser l'accès à l'EC choisi.

Inversement, les étudiant.e.s pré-inscrit.e.s sur Internet qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée. C'est pourquoi les étudiant.e.s qui souhaitent s'inscrire à un EC et qui ne peuvent assister au premier cours doivent prendre contact avec l'enseignant.e au plus tard pendant la première semaine du semestre. Tou.te.s les enseignant.e.s sont joignables par mail à partir du site Internet du département.

RAPPEL => Les étudiant.e.s disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions. Le premier, généraliste, est celui de l'Université Paris 8 :

<http://www.univ-paris8.fr/>

Il permet d'accéder à l'espace scolarité à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscriptions.

Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie où les étudiant.e.s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. N'hésitez pas à le consulter à partir de l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

4.2. Formalités administratives auprès du secrétariat

Les étudiant.e.s doivent se présenter au secrétariat **IMPERATIVEMENT AVANT FIN OCTOBRE** :

Bât. B - bureau 349 ou 349-bis - 3^e étage

pour remplir leurs dossiers d'inscription pédagogique (photo et enveloppe timbrée nécessaires ainsi que le diplôme ayant permis l'accès à la formation ie. bac ou équivalent) et pour faire tamponner leur carte d'étudiant. Les étudiants qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année sont priés de communiquer leurs nouvelles coordonnées au secrétariat.

➔ Les attestations diverses ne seront délivrées qu'aux étudiants ayant accompli ces formalités.

5. Règles de scolarité concernant le contrôle des connaissances et la validation du cursus

Règles de scolarité votées par le CA du 24 mars 2006

- « [...] La note attribuée à chaque étudiant dans un EC est de la responsabilité totale et exclusive de l'enseignant. Il est donc demandé à chacun d'effectuer personnellement la saisie de ses résultats d'EC [...] » **(Note sur l'application de la rénovation pédagogique du 13 janvier 1994)**.

- Les étudiant.e.s ont le droit sur leur demande et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies et à un entretien.

- Les modalités d'examens doivent garantir l'anonymat des épreuves écrites **(art. 17 du décret du 9 avril 1997)** mais pas celles du contrôle continu. **(Réponse ministérielle)**.

- Seuls les EC dont la note est inférieure à 10/20 peuvent être repassés à la 2nde session. La meilleure note des deux sessions est conservée pour le semestre. Si à l'issue de la 2nde session, l'étudiant.e n'a pas obtenu l'EC (note inférieure à 10/20 et non compensée dans l'UE), il doit se réinscrire en priorité à cet EC le semestre suivant (s'il est proposé). **(CA du 24 juin 2005)**.

- Les modalités de contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard un mois après la rentrée universitaire. **(article L. 613-1 du code de l'éducation)**.

- « L'obtention de la licence implique notamment des contrôles écrits et des contrôles oraux. Dans chaque unité d'enseignement (UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit en priorité, par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés » . (article 1. a de la décision du CA du 5 octobre 2007).

Modalités d'inscription aux EC et validation des EC

- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant.e est inscrit. Il ne peut être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

- Les éléments constitutifs (EC) et les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquis et capitalisables.

- Les ECTS affectés aux EC et/ou UE sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant.e a validé ces enseignements, y compris par compensation.

Pour le diplôme de licence

- Nécessité de s'inscrire aux EC en respectant la progression prévue dans les parcours organisés dans le diplôme de licence. **(art. 17 de l'arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**.

- Possibilité sur projet d'études de l'étudiant et après accord de l'équipe pédagogique, de s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, sans dépasser 50 ECTS par semestre. **(CA du 24 juin 2005)**.

- La poursuite des études dans un nouveau semestre est possible pour tout.e étudiant.e :
 - à qui il ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus
 ou - à qui il ne manque au maximum que 30 ECTS sous réserve de l'accord du responsable de la formation. **(arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**.

- Le passage de L1 à L2 et de L2 à L3 peut intervenir à l'issue de chaque semestre (délivrance possible d'une nouvelle carte d'étudiant). **(CA du 24 juin 2005)**.

Règles de la compensation

- un EC est compensable à l'intérieur d'une UE (**art. 25 de l'arrêté du 23 avril 2002**).
- une UE est compensable à l'intérieur d'un semestre (**art. 28 de l'arrêté du 23 avril 2002**).
- Cette compensation est pondérée selon le poids relatif de chaque EC (nombre d'ECTS).

En cas d'admission par validation des acquis :

- Les enseignements dont l'étudiant.e a été dispensé, ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

- Les enseignements de pré-requis imposés à l'étudiant.e sont validés conformément aux modalités de contrôle des connaissances relatives au diplôme de licence. Les ECTS correspondants ne sont pas attribués.

6. Délivrance des diplômes

6.1. Délivrance du diplôme de Licence de sociologie

Le diplôme de Licence est délivré à l'étudiant.e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiant.e.s doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

➔ Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiant.e.s et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.

6.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant.e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiant.e.s doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

➔ Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiant.e.s et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.

7. Calendrier universitaire 2010-2011

(voté par le C.A. du 21 mai 2010)

<p>Rentrée - Période d'intégration pour les primo arrivants -</p> <p>- Enseignements du 1^{er} semestre -</p> <p><i>Vacances de Noël Zone C : du 19 décembre 2010 au 2 janvier 2011</i></p>	<p>Du lundi 20 septembre au samedi 27 septembre 2010 Du lundi 27 septembre au samedi 2 octobre 2010</p> <p>Du Lundi 11 octobre 2010 au samedi 18 décembre 2010 Du lundi 3 janvier 2011 au samedi 22 janvier 2011</p> <p><i>13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours et de cours intensifs</p> <p>1 semaine de révision</p> <p>Session de contrôle des connaissances du 1^{er} semestre</p> <p>Réunion des jurys de diplômés au plus tard le 18 février 2011</p> <p>Pour la licence : - Entretiens-bilan et aide à la réussite - Saisie informatisée de la décision de passage en L2 ou en L3</p> <p><i>vacances d'hiver Zone C : du 13/02/11 au 27/02/11 (A titre indicatif)</i></p>	<p>Du lundi 24 janvier 2011 au samedi 19 février 2011</p> <p>→ du lundi 24 janvier au samedi 19 février 2011</p> <p>→ du lundi 24 janvier au samedi 29 janvier 2011</p> <p>→ du lundi 31 janvier au samedi 5 février 2011</p> <p>→ au plus tard le vendredi 11 février 2011</p> <p>→ au plus tard le lundi 21 février 2011</p> <p><i>2 semaines</i></p>
<p>Enseignements du 2nd semestre</p> <p>Interruption des cours : <i>vacances de printemps Zone C :</i> du 10 avril 2011 au 25 avril 2011</p>	<p>Du lundi 21 février 2011 au samedi 9 avril 2011</p> <p>du mardi 26 avril 2011 au samedi 4 juin 2011</p> <p><i>13 semaines</i></p>

<p>Possibilité de rattrapage de cours et de cours intensifs 1 semaine de révisions Session de contrôle des connaissances du 2nd semestre Session de rattrapage du 1^{er} semestre</p> <p>Réunion des jurys de diplômes au plus tard le 24 juin 2011</p> <p>Pour la licence : - Entretiens-bilan et aide à la réussite - Saisie informatisée de la décision de passage en L2 ou en L3 ou de maintien dans le même niveau</p>	<p>du lundi 6 juin 2011 au samedi 25 juin 2011</p> <p><i>Au plus tard le vendredi 24 juin 2011</i></p> <p>➔ au plus tard le lundi 27 juin 2011</p> <p><i>3 semaines</i></p>
Fermeture de l'Université : du jeudi 28 juillet 2011 au dimanche 21 août 2011	
<p>Session de rattrapage du 2nd semestre</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p> <p>Pour la licence : - Entretiens-bilan et aide à la réussite - Saisie informatisée de la décision de passage en L2 ou en L3 ou de maintien dans le même niveau</p> <p>Période d'accueil et d'information</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p>	<p><i>du lundi 29 Août 2011 au vendredi 16 septembre 2011</i></p> <p>➔ au plus tard le samedi 17 septembre 2011</p> <p>➔ au plus tard le lundi 19 septembre 2011</p> <p><i>3 semaines</i></p>
Rentrée universitaire 2011-2012 : Le lundi 12 septembre 2011 (période d'intégration pour les primo-arrivants)	

ANNEXES :

***LES EMPLOIS DU TEMPS DE LA
LICENCE DE SOCIOLOGIE**

L1, L2, L3.

****LES EMPLOIS DU TEMPS DE LA MINEURE ET DU PARCOURS
D'ANTHROPOLOGIE (2^{ème} semestre 2011)***

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010/2011.

4.1.1. Emploi du temps du semestre d'orientation (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h			EE51ECSA Étapes du changement social (F. Deshayes) B232		EE51GS2A Genèse des sciences sociales 1 (R. Bercot) Salle B232 EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales (B. Coulmont)	
12h-15h	EE51MCUA MCU (M. Auffray-Seguetta) Salle A281 EE51ECSA Étapes du changement social (P. Clech) Salle B236	EE51GS2A Genèse des sciences sociales 1 (M. Joubert) Salle C225	EE51MCUA MCU (F. De Barros) Salle B232	EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales (C. Davault) Salle C225	EE51ECSA Étapes du changement social (C. Davault) Salle B232	
15h-18h		EE51MCUA MCU (JF. Laé) Salle A281 EE51GS2A Genèse des sciences sociales 1 (C. Soulié) Salle B232	EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales (C. Lafaye) Salle B235 EE51MCUA MCU (JF. Laé/ C. Levy-Vroelant) Salle B232	EE51GS2A Genèse des sciences sociales 1 (M. Martinez) Salle B236	EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales (P. Barron) Salle C005 EE51MCUA MCU (A. Damamme) Salle C008	
18h-21h	EE51ECSA Étapes du changement social (P. Clech) Salle B135 EE51GS2A Genèse des sciences sociales 1 (R. Ponton) Salle B232		EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales (D. Terrolle) Salle B232	EE51ECSA Étapes du changement social (R. Cusso) Salle B232		

4.1.2. Emploi du temps du semestre d'orientation (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h					EE51PMSA Présentation des méthodes des sciences sociales <i>(R. Bercot)</i>	
12h–15h					EE52GS2A Genèse des sciences sociales 1 <i>(M. Auffray-Seguette)</i>	
15h–18h		EE51ECSA Étapes du changement social <i>(F. Deshayes)</i>				
18h–21h						

4.2.1 Emploi du temps du semestre 2 (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h						
12h–15h				EE52TS1A Statistiques 1 (J. Siracusa) Salle A281	EE52DSFA Décrire la société française (A. Pohn) Salle B235	
15h–18h	EE52PTE1 Pratique du terrain : Entretien (A. Amari) Salle C224					
18h–21h		EE52GS2A Genèses des sciences sociales 2 (R. Ponton) Salle B237				

4.2.2. Emploi du temps du semestre 2 (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	Décrire la société française <i>(N. Jounin)</i> EE52GS2A Genèse des sciences sociales 2 <i>(B. Coulmont)</i>		EE52PTE1 Pratique de terrain : Entretien <i>(M. Joubert)</i>			
12h–15h		EE52GS2A Genèse des sciences sociales 2 <i>(M. Ménoret)</i>	EE52TS1A Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(J. Siracusa)</i>	EE52DSFA Décrire la société française <i>(F. De Barros)</i>		
15h–18h	EE52PTE1 Pratique de terrain : Entretien <i>(A. Amari)</i>	EE52PTE1 Pratique de terrain : Entretien <i>(A. Hémond)</i>	EE52TS1A Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(R. Ponton)</i>	EE52TS1A Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(M. Samak)</i>		
18h–21h	EE52PTE1 Pratique de terrain : Entretien <i>(N. Kaplan)</i>	EE52TS1A Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(R. Ponton)</i>	EE52DSFA Décrire la société française <i>(F. De Barros)</i>	EE52GS2A Genèse des sciences sociales 2 <i>(A. Pohn)</i>		

4.3.1. Emploi du temps du semestre 3 (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h			EE53PTQA Pratique de terrain : Questionnaire (B. Dargent) Salle B232	EE53PTQA Pratique de terrain : Questionnaire (JM. Étienne) Salle C008 bis	EE52EDMA Grands courants en sciences sociales 1 (D. Gazagnadou) <i>QUAI BRANLY</i>	
12h–15h		EE52M01A Méthodologie orale /Métiers du social (F. Bouillon) Salle C221 EE54ST2A Stats 2 (C. Peugny)	EE5VISAA Grands courants en sciences sociales 1 (M. Ménoret) Salle B104 EE53HQSA Questions de sociologie 1 et 2 (J. Siracusa) Salle B330	EE53SDSA Questions de sociologie 1 et 2 (M. Ménoret) Salle B104		
15h–18h		EE52ME1A Méthodologie écrite /Métiers du social (C. Cardi) Salle B131	EE53PTQA Pratique de Terrain : Questionnaire (JM Etienne)	EE53ISUA Questions de sociologie 1 et 2 (C. Lévy-Vroelant) Salle B232		
18h–21h						

4.3.2. Emploi du temps du semestre 3 (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h					Grands courants en sciences sociales 1 <i>(V. Duchesne)</i>	
12h–15h	EE53PTQA Pratique de Terrain : Questionnaire <i>(C. Martinez)</i>		EE54SDUA Questions de sociologie -1 et 2 <i>(A. Damamme)</i>		EE54SEDA Questions de sociologie -1 et 2 <i>(C. Davault)</i>	
15h–18h					EE54IFCA Questions de sociologie -1 et 2 <i>(C. Peugny)</i>	
18h–21h				EE5VSNDA Grands courants en sciences sociales <i>(C. Cardi)</i>		

4.4.1. Emploi du temps du semestre 4 (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h			EE54DEMA Introduction à la démographie (MP. Couto) Salle A383			
12h–15h		EE54ST2A Lecture et traitement des catégories statistiques-2 (C. Peugny)	EE53HQSA Questions de sociologie 1 et 2 (J. Siracusa) Salle B330	EE53SDSA Questions de sociologie 1 et 2 (M. Ménoret) Salle B104		
15h–18h				EE54PTOA Observation (délocalisé Quai Branly) (A. Hémond) EE53ISUA Questions de sociologie 1 et 2 (C. Lévy-Vroelant)		
18h–21h						

4.4.2. Emploi du temps du semestre 4 (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	EE54ST2A Lecture et traitement des catégories statistiques-2 (<i>A. Sevilla</i>)		EE54DEMA Introduction à la démographie (<i>MP. Couto</i>)			
12h–15h	EE5DEMA Introduction à la démographie (<i>L. Velpry</i>)	EE54ST2A Lecture et traitement des catégories statistiques-2 (<i>A. Sevilla</i>)	EE54SDUA Questions de sociologie -1 et 2 (<i>A. Damamme</i>)		EE54ST2A Lecture et traitement des catégories statistiques-2 (<i>B. Peugny</i>) EE54SEDA Questions de sociologie -1 et 2 (<i>C. Davault</i>)	
15h–18h		EE54PTOA Pratiques du terrain- Observation (<i>J.F.Laé</i>)			EE54PTOA Pratiques du terrain- Observation (<i>P. Barron</i>)	
18h–21h						

4.5.1. Emploi du temps du semestre 5 (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	EE56TERA Pratiques d'enquête (B. Casciarri & M. Samuel) Salle B232		EE56TERA Pratique d'enquête (C. Lafaye & N. Jounin) Salle B330	EE5VESA Domaine de l'anthropologie 1&2 (A. Hémond) EE56TERA Pratiques d'enquête (R. Cusso & C. Soulié) Salle B332	EE5VAHIA Grands courants de l'anthropologie 2 (D. Gazagnadou) QUAI BRANLY	
12h–15h		EE52AGEA Domaine de l'anthropologie 1&2 (B. Casciarri) Salle A281	EE55SPTA Questions de sociologie 3-4 (M. Joubert) Salle B383	EE55EQTA Les enquêtes des autres (R. Cusso & C. Soulié) Salle B232		
15h–18h	EE55EQTA Les enquêtes des autres (B. Casciarri) Salle B232 EE52ETHA Domaine de l'anthropologie 1&2 (B. David) Salle C221	EE56TERA Pratique d'enquête (Diener&L. Velpry) Salle B330	EE52AALA Domaine de l'anthropologie 1&2 (E. Terrolle) Salle C008	Présentation d'une grande enquête (B. Peugny) Salle B135	EE5VATTA Grands courants de sociologie 2 (C. Coulmont) Salle B232	
18h–21h		EE5VMOCA Grands courants de l'anthropologie 2 (B. David) Salle B332				

4.5.2. Emploi du temps du semestre 5 (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h		EE52EDMA Domaines de l'anthropologie 1 <i>(D. Gazagnadou)</i> <u>De 9h30 à 12h30 Quai Branly</u>			(E.)	
12h–15h		EE55CMCA Questions de sociologie -3 et 4 <i>(C.Davault)</i>	EE55SADA Questions de sociologie -3 et 4 <i>(F.de Barros)</i>			
15h–18h		EE52APCA Domaines de l'anthropologie 2 <i>(D. Gazagnadou)</i> <u>De 14 à 17h Quai Branly</u>	Domaines de l'anthropologie 2 <i>(D. Terrolle)</i>		Présentation d'une grande enquête <i>(C. Soulié)</i>	
18h–21h						

4.6.1. Emploi du temps du semestre 6 (premier semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h					Grands courants de l'anthropologie 2 (F. Gazagnadou) QUAI BRANLY	
12h–15h			EE55SPTA Questions de sociologie 3-4 (M. Joubert) Salle A383			
15h–18h					EE5VATTA Grands courants de la sociologie (B. Coulmont) Salle B232	
18h–21h		EE5VMOCA Grands courants de l'anthropologie (B. David) Salle B232				

4.6.2. Emploi du temps du semestre 6 (second semestre 2010-2011)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	<p>EE5VFEMA Grands courants de la sociologie 2 <i>(M.Brand/M.Mathieu)</i></p> <p>EE56TERA Pratique d'enquête <i>(B.Casciarri et M. Samuel)</i></p>		<p>EE56TERA Pratique d'enquête <i>(C. Lafaye et N. Jounin)</i></p>	<p>EE56TERA Pratique d'enquête <i>(R. Cusso et C. Soulié)</i></p> <p>American Sociology/Social Changes in the Cities <i>(F. Truong)</i></p>		
12h–15h	<p>Questions de Socio <i>(C. Reinprecht)</i></p>	<p>EE55CMCA Questions de sociologie -3 et 4 <i>(C.Davault)</i></p>	<p>EE55SADA Questions de sociologie -3 et 4 <i>(F.de Barros)</i></p>	<p>EE56TERA Pratique d'enquête <i>(R. Cusso et C. Soulié)</i></p>		
15h–18h	<p>EE52DSFA Questions de Socio 3-4 <i>(M.Brand/M.Mathieu)</i></p>	<p>EE56TERA Pratique d'enquête <i>(L. Velpry et I. Diener)</i></p>				
18h–21h			<p>EE5VFRCA Grands courants de l'anthropologie <i>(I. Diener)</i></p>			

MINEURE ANTHROPOLOGIE
 Emploi du temps 2ème semestre 2010-2011
 (AU 20 JANVIER 2011)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
09					Grands courants 1 Grands courants : <i>varia</i>
12					Véronique DUCHESNE
12					
15					
15	Aires culturelles : ASIE ORIENTALE Jean-Baptiste PETTIER	14h-17h Domaine Anthropologie 1 Anthropologie politique : systèmes de pouvoir Didier GAZAGNADOU (EC ayant lieu au Musée du Quai Branly)			Aires culturelles de l'AFRIQUE Patrice YENGO
18					
18			Histoire et épistémologie de l'anthropologie Daniel TERROLLE		
21					

PARCOURS ANTHROPOLOGIE
Emploi du temps 2ème semestre 2010-2011
 (au 20 janvier 2011)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
09		9h30-12h30 Domaine Anthropologie 2 : Anthropologie historique : route de la soie Didier Gazagnadou (EC ayant lieu au Musée du Quai Branly)		Grands courants 2 Les notions de culture(s) et identité(s) <i>Carine Chavarochette</i>	* Domaines Anthropologie 1 & 2 Anthropologie de l'environnement Mauro Van Aken
12					* Domaines Anthropologie 1 & 2 Anthropologie du développement Mauro Van Aken
15					
15					
18					
18			Grand courant 2 Ecole de Francfort Ingolf Diener		
21					